

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 05/08/2022 sur www.xmarches.fr sous la référence 2022-43CC

Pouvoir adjudicateur :

CCAS d'Epernay

Mairie 51200 ÉPERNAY

spl@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2022-43CC FOURNITURE DE PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LA CONSTITUTION DE COLIS GOURMANDS - Lot 1 : Terrine au foie gras

Objet de la délégation : La présente consultation concerne la fourniture de produits alimentaires artisanaux pour la constitution de colis gourmands remis en fin d'année aux sparnaciens de soixante-dix ans et plus. Les colis seront réalisés par un ESAT du secteur d'Epernay.

Les prestations sont réparties en 7 lots :

- Lot n°1 : Terrine au foie gras
- Lot n°2 : Biscuits
- Lot n°3 : Chocolats
- Lot n°4 : Miel naturel
- Lot n°5 : Pâtes
- Lot n°6 : Jus de pommes
- Lot n°7 : Jambon de Reims

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1, R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les montants minimum et maximum sont les suivants :

- Lot 1 : Minimum HT par an : 10 000€ / Maximum HT par an : 15 000€
- Lot 2 : Minimum HT par an : 4 000€ / Maximum HT par an : 6 000€
- Lot 3 : Minimum HT par an : 13 000€ / Maximum HT par an : 16 000€
- Lot 4 : Minimum HT par an : 5 000€ / Maximum HT par an : 7 000€
- Lot 5 : Minimum HT par an : 7 000€ / Maximum HT par an : 9 000€
- Lot 6 : Minimum HT par an : 3 000€ / Maximum HT par an : 5 000€
- Lot 7 : Minimum HT par an : 9 000€ / Maximum HT par an : 12 000€

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

Les lots n° 1, 2, 4, 5, 6 et 7 seront attribués à un seul opérateur économique. Le lot n°3 Chocolats sera multi-attributaire. Ce lot aura jusque trois (3) attributaires maximum, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres.

L'ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Clauses Particulières.

Type de marché : Fournitures

Nomenclature (CPV) : 15131700-2 - Préparations à base de viande.

Lieu de livraison : 51200 ÉPERNAY

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Qualité des produits 60 %

Prix des prestations 20 %

Caractère esthétique du contenant et de l'étiquetage 10 %

Conditions de production et de commercialisation 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 17/10/2022

Montant final HT : 45 000 €

Opérateur économique attributaire :

NELLY VATEL

24 RUE FERME DE FERGEUX - 51130 BLANCS-COTEAUX

France

Mail : auberge-saint-fergeux@wanadoo.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets

protégés par la loi) :

CCAS d'Epernay

Mairie

51200 ÉPERNAY

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 05/08/2022 sur www.xmarches.fr sous la référence 2022-43CC

Pouvoir adjudicateur :

CCAS d'Epernay

Mairie 51200 ÉPERNAY

spl@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2022-43CC FOURNITURE DE PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LA CONSTITUTION DE COLIS GOURMANDS - Lot 2 : Biscuits

Objet de la délégation : La présente consultation concerne la fourniture de produits alimentaires artisanaux pour la constitution de colis gourmands remis en fin d'année aux sparnaciens de soixante-dix ans et plus. Les colis seront réalisés par un ESAT du secteur d'Epernay.

Les prestations sont réparties en 7 lots :

- Lot n°1 : Terrine au foie gras
- Lot n°2 : Biscuits
- Lot n°3 : Chocolats
- Lot n°4 : Miel naturel
- Lot n°5 : Pâtes
- Lot n°6 : Jus de pommes
- Lot n°7 : Jambon de Reims

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1, R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les montants minimum et maximum sont les suivants :

- Lot 1 : Minimum HT par an : 10 000€ / Maximum HT par an : 15 000€
- Lot 2 : Minimum HT par an : 4 000€ / Maximum HT par an : 6 000€
- Lot 3 : Minimum HT par an : 13 000€ / Maximum HT par an : 16 000€
- Lot 4 : Minimum HT par an : 5 000€ / Maximum HT par an : 7 000€
- Lot 5 : Minimum HT par an : 7 000€ / Maximum HT par an : 9 000€
- Lot 6 : Minimum HT par an : 3 000€ / Maximum HT par an : 5 000€
- Lot 7 : Minimum HT par an : 9 000€ / Maximum HT par an : 12 000€

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

Les lots n° 1, 2, 4, 5, 6 et 7 seront attribués à un seul opérateur économique. Le lot n°3 Chocolats sera multi-attributaire. Ce lot aura jusque trois (3) attributaires maximum, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres.

L'ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Clauses Particulières.

Type de marché : Fournitures

Nomenclature (CPV) : 15821200-1 - Biscuits sucrés.

Lieu de livraison : 51200 ÉPERNAY

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Qualité des produits 60 %

Prix des prestations 20 %

Caractère esthétique du contenant et de l'étiquetage 10 %

Conditions de production et de commercialisation 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 1

Date d'attribution : 17/10/2022

Montant final HT : 18 000 €

Opérateur économique attributaire :

FOSSIER DISTRIBUTION

AV DU SACRE COEUR - 51530 PIERRY

France

Mail : magasinpierry@fossier.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets

protégés par la loi) :

CCAS d'Epernay

Mairie

51200 ÉPERNAY

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 05/08/2022 sur www.xmarches.fr sous la référence 2022-43CC

Pouvoir adjudicateur :

CCAS d'Epernay

Mairie 51200 ÉPERNAY

spl@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2022-43CC FOURNITURE DE PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LA CONSTITUTION DE COLIS GOURMANDS - Lot 3 : Chocolats

Objet de la délégation : La présente consultation concerne la fourniture de produits alimentaires artisanaux pour la constitution de colis gourmands remis en fin d'année aux sparnaciens de soixante-dix ans et plus. Les colis seront réalisés par un ESAT du secteur d'Epernay.

Les prestations sont réparties en 7 lots :

- Lot n°1 : Terrine au foie gras
- Lot n°2 : Biscuits
- Lot n°3 : Chocolats
- Lot n°4 : Miel naturel
- Lot n°5 : Pâtes
- Lot n°6 : Jus de pommes
- Lot n°7 : Jambon de Reims

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les montants minimum et maximum sont les suivants :

- Lot 1 : Minimum HT par an : 10 000€ / Maximum HT par an : 15 000€
- Lot 2 : Minimum HT par an : 4 000€ / Maximum HT par an : 6 000€
- Lot 3 : Minimum HT par an : 13 000€ / Maximum HT par an : 16 000€
- Lot 4 : Minimum HT par an : 5 000€ / Maximum HT par an : 7 000€
- Lot 5 : Minimum HT par an : 7 000€ / Maximum HT par an : 9 000€
- Lot 6 : Minimum HT par an : 3 000€ / Maximum HT par an : 5 000€
- Lot 7 : Minimum HT par an : 9 000€ / Maximum HT par an : 12 000€

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

Les lots n° 1, 2, 4, 5, 6 et 7 seront attribués à un seul opérateur économique. Le lot n°3 Chocolats sera multi-attributaire. Ce lot aura jusque trois (3) attributaires maximum, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres.

L'ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Clauses Particulières.

Type de marché : Fournitures

Nomenclature (CPV) : 15842100-3 - Chocolat.

Lieu de livraison : 51200 ÉPERNAY

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Qualité des produits 60 %

Prix des prestations 20 %

Caractère esthétique du contenant et de l'étiquetage 10 %

Conditions de production et de commercialisation 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 8

Date d'attribution : 17/10/2022

Montant final HT : 48 000 €

Opérateurs économiques attributaires :

CHOCOLATS BRIET

13 RUE PORTE LUCAS - 51200 EPERNAY

France

Mail : contact@lechocolatdemmanuelbriet.com

LA CHOCOLATERIE THIBAUT

ZONE ARTISANALE - 51530 PIERRY

France

Mail : info@chocolaterie-thibaut.com

MAISON DALLET PERE & FILS

24 RUE DU GENERAL LECLERC - 51200 EPERNAY

France

Mail : chocolat.dallet@wanadoo.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

CCAS d'Épernay

Mairie

51200 ÉPERNAY

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 05/08/2022 sur www.xmarches.fr sous la référence 2022-43CC

Pouvoir adjudicateur :

CCAS d'Epernay

Mairie 51200 ÉPERNAY

spl@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2022-43CC FOURNITURE DE PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LA CONSTITUTION DE COLIS GOURMANDS - Lot 4 : Miel naturel

Objet de la délégation : La présente consultation concerne la fourniture de produits alimentaires artisanaux pour la constitution de colis gourmands remis en fin d'année aux sparnaciens de soixante-dix ans et plus. Les colis seront réalisés par un ESAT du secteur d'Epernay.

Les prestations sont réparties en 7 lots :

- Lot n°1 : Terrine au foie gras
- Lot n°2 : Biscuits
- Lot n°3 : Chocolats
- Lot n°4 : Miel naturel
- Lot n°5 : Pâtes
- Lot n°6 : Jus de pommes
- Lot n°7 : Jambon de Reims

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les montants minimum et maximum sont les suivants :

- Lot 1 : Minimum HT par an : 10 000€ / Maximum HT par an : 15 000€
- Lot 2 : Minimum HT par an : 4 000€ / Maximum HT par an : 6 000€
- Lot 3 : Minimum HT par an : 13 000€ / Maximum HT par an : 16 000€
- Lot 4 : Minimum HT par an : 5 000€ / Maximum HT par an : 7 000€
- Lot 5 : Minimum HT par an : 7 000€ / Maximum HT par an : 9 000€
- Lot 6 : Minimum HT par an : 3 000€ / Maximum HT par an : 5 000€
- Lot 7 : Minimum HT par an : 9 000€ / Maximum HT par an : 12 000€

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

Les lots n° 1, 2, 4, 5, 6 et 7 seront attribués à un seul opérateur économique. Le lot n°3 Chocolats sera multi-attributaire. Ce lot aura jusque trois (3) attributaires maximum, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres.

L'ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Clauses Particulières.

Type de marché : Fournitures

Nomenclature (CPV) : 03142100-9 - Miel naturel.

Lieu de livraison : 51200 ÉPERNAY

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Qualité des produits 60 %

Prix des prestations 20 %

Caractère esthétique du contenant et de l'étiquetage 10 %

Conditions de production et de commercialisation 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 17/10/2022

Montant final HT : 21 000 €

Opérateur économique attributaire :

M VIALLE PATRICK

3 RUE DES HAIES - 51160 GERMAINE

France

Mail : viallep@gmail.com

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets

protégés par la loi) :

CCAS d'Epernay

Mairie

51200 ÉPERNAY

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 05/08/2022 sur www.xmarches.fr sous la référence 2022-43CC

Pouvoir adjudicateur :

CCAS d'Epernay

Mairie 51200 ÉPERNAY

spl@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2022-43CC FOURNITURE DE PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LA CONSTITUTION DE COLIS GOURMANDS - Lot 5 : Pâtes

Objet de la délégation : La présente consultation concerne la fourniture de produits alimentaires artisanaux pour la constitution de colis gourmands remis en fin d'année aux sparnaciens de soixante-dix ans et plus. Les colis seront réalisés par un ESAT du secteur d'Epernay.

Les prestations sont réparties en 7 lots :

- Lot n°1 : Terrine au foie gras
- Lot n°2 : Biscuits
- Lot n°3 : Chocolats
- Lot n°4 : Miel naturel
- Lot n°5 : Pâtes
- Lot n°6 : Jus de pommes
- Lot n°7 : Jambon de Reims

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1, R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les montants minimum et maximum sont les suivants :

- Lot 1 : Minimum HT par an : 10 000€ / Maximum HT par an : 15 000€
- Lot 2 : Minimum HT par an : 4 000€ / Maximum HT par an : 6 000€
- Lot 3 : Minimum HT par an : 13 000€ / Maximum HT par an : 16 000€
- Lot 4 : Minimum HT par an : 5 000€ / Maximum HT par an : 7 000€
- Lot 5 : Minimum HT par an : 7 000€ / Maximum HT par an : 9 000€
- Lot 6 : Minimum HT par an : 3 000€ / Maximum HT par an : 5 000€
- Lot 7 : Minimum HT par an : 9 000€ / Maximum HT par an : 12 000€

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

Les lots n° 1, 2, 4, 5, 6 et 7 seront attribués à un seul opérateur économique. Le lot n°3 Chocolats sera multi-attributaire. Ce lot aura jusque trois (3) attributaires maximum, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres.

L'ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Clauses Particulières.

Type de marché : Fournitures

Nomenclature (CPV) : 15850000-1 - Pâtes alimentaires.

Lieu de livraison : 51200 ÉPERNAY

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Qualité des produits 60 %

Prix des prestations 20 %

Caractère esthétique du contenant et de l'étiquetage 10 %

Conditions de production et de commercialisation 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 1

Date d'attribution : 17/10/2022

Montant final HT : 27 000 €

Opérateur économique attributaire :

LE PASTIER

36 PL BERNARD STASI - 51200 EPERNAY

France

Mail : lepastier@orange.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets

protégés par la loi) :

CCAS d'Epernay

Mairie

51200 ÉPERNAY

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 05/08/2022 sur www.xmarches.fr sous la référence 2022-43CC

Pouvoir adjudicateur :

CCAS d'Epernay

Mairie 51200 ÉPERNAY

spl@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2022-43CC FOURNITURE DE PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LA CONSTITUTION DE COLIS GOURMANDS - Lot 6 : Jus de pommes

Objet de la délégation : La présente consultation concerne la fourniture de produits alimentaires artisanaux pour la constitution de colis gourmands remis en fin d'année aux sparnaciens de soixante-dix ans et plus. Les colis seront réalisés par un ESAT du secteur d'Epernay.

Les prestations sont réparties en 7 lots :

- Lot n°1 : Terrine au foie gras
- Lot n°2 : Biscuits
- Lot n°3 : Chocolats
- Lot n°4 : Miel naturel
- Lot n°5 : Pâtes
- Lot n°6 : Jus de pommes
- Lot n°7 : Jambon de Reims

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1, R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les montants minimum et maximum sont les suivants :

- Lot 1 : Minimum HT par an : 10 000€ / Maximum HT par an : 15 000€
- Lot 2 : Minimum HT par an : 4 000€ / Maximum HT par an : 6 000€
- Lot 3 : Minimum HT par an : 13 000€ / Maximum HT par an : 16 000€
- Lot 4 : Minimum HT par an : 5 000€ / Maximum HT par an : 7 000€
- Lot 5 : Minimum HT par an : 7 000€ / Maximum HT par an : 9 000€
- Lot 6 : Minimum HT par an : 3 000€ / Maximum HT par an : 5 000€
- Lot 7 : Minimum HT par an : 9 000€ / Maximum HT par an : 12 000€

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

Les lots n° 1, 2, 4, 5, 6 et 7 seront attribués à un seul opérateur économique. Le lot n°3 Chocolats sera multi-attributaire. Ce lot aura jusque trois (3) attributaires maximum, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres.

L'ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Clauses Particulières.

Type de marché : Fournitures

Nomenclature (CPV) : 15321600-0 - Jus de pomme.

Lieu de livraison : 51200 ÉPERNAY

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Qualité des produits 60 %

Prix des prestations 20 %

Caractère esthétique du contenant et de l'étiquetage 10 %

Conditions de production et de commercialisation 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 17/10/2022

Montant final HT : 15 000 €

Opérateur économique attributaire :

LES DELICES DE GUILLAUME

53 RUE CHAMP RETON - 51200 EPERNAY

France

Mail : lesdelicesdeguillaume@orange.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets

protégés par la loi) :

CCAS d'Epernay

Mairie

51200 ÉPERNAY

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 05/08/2022 sur www.xmarches.fr sous la référence 2022-43CC

Pouvoir adjudicateur :

CCAS d'Epernay

Mairie 51200 ÉPERNAY

spl@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2022-43CC FOURNITURE DE PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LA CONSTITUTION DE COLIS GOURMANDS - Lot 7 : Jambon de Reims

Objet de la délégation : La présente consultation concerne la fourniture de produits alimentaires artisanaux pour la constitution de colis gourmands remis en fin d'année aux sparnaciens de soixante-dix ans et plus. Les colis seront réalisés par un ESAT du secteur d'Epernay.

Les prestations sont réparties en 7 lots :

- Lot n°1 : Terrine au foie gras
- Lot n°2 : Biscuits
- Lot n°3 : Chocolats
- Lot n°4 : Miel naturel
- Lot n°5 : Pâtes
- Lot n°6 : Jus de pommes
- Lot n°7 : Jambon de Reims

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les montants minimum et maximum sont les suivants :

- Lot 1 : Minimum HT par an : 10 000€ / Maximum HT par an : 15 000€
- Lot 2 : Minimum HT par an : 4 000€ / Maximum HT par an : 6 000€
- Lot 3 : Minimum HT par an : 13 000€ / Maximum HT par an : 16 000€
- Lot 4 : Minimum HT par an : 5 000€ / Maximum HT par an : 7 000€
- Lot 5 : Minimum HT par an : 7 000€ / Maximum HT par an : 9 000€
- Lot 6 : Minimum HT par an : 3 000€ / Maximum HT par an : 5 000€
- Lot 7 : Minimum HT par an : 9 000€ / Maximum HT par an : 12 000€

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

Les lots n° 1, 2, 4, 5, 6 et 7 seront attribués à un seul opérateur économique. Le lot n°3 Chocolats sera multi-attributaire. Ce lot aura jusque trois (3) attributaires maximum, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres.

L'ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Clauses Particulières.

Type de marché : Fournitures

Nomenclature (CPV) : 15131410-2 - Jambon.

Lieu de livraison : 51200 ÉPERNAY

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Qualité des produits 60 %

Prix des prestations 20 %

Caractère esthétique du contenant et de l'étiquetage 10 %

Conditions de production et de commercialisation 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 17/10/2022

Montant final HT : 36 000 €

Opérateur économique attributaire :

BOUDIN BLANC DU RETHELOIS (B.B.R.)

90 RUE GEORGES HACHON - 08300 SAULT-LES-RETHEL

France

Mail : traditionsdesardennes@bbr-tup.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets

protégés par la loi) :

CCAS d'Epernay

Mairie

51200 ÉPERNAY